

104,3 millions d'€ pour les religions

C'est chez les catholiques qu'on trouve les plus gros traitements

En 2016, la Belgique a dépensé 104.382.000 euros pour financer les ministres des cultes reconnus en Belgique, les délégués laïques, l'Exécutif des Musulmans de Belgique et l'Union bouddhiste belge. Soit 1,5 % de plus que l'année précédente. Un curé gagne ainsi 22.000 euros brut par an en Belgique, alors qu'un rabbin gagne 23.620 € annuellement et un imam de 1^{er} rang, 30.601 euros. Les catholiques ont trouvé la parade : plus de la moitié prestent un temps plein et demi pour augmenter leur salaire !

Si de plus en plus de Belges se disent agnostiques ou athées, les religions tiennent encore une part importante dans notre société. C'est la religion catholique qui reste en tête en Belgique : elle représente 81,6 % des dépenses totales de l'État quant au financement des religions et des cultes chez nous, peut-on lire dans le dernier rap-

port de l'Observatoire des Religions et de la Laïcité en Belgique.

En 2016, c'était ainsi 2.821,5 équivalents temps plein qui étaient financés par les deniers publics pour le culte catholique. Ces postes sont occupés par 2.274 personnes. Et pour la plupart, il s'agit de curés, de desser-

Le culte musulman représente 6 à 7 % de la population et seulement 2,3 % des dépenses

vants et de vicaires (postes similaires) qui touchent 21.998 € brut par an. Trop peu, semble-t-il, puisque 1.329 ministres du culte catholique ont trouvé la parade, en cumulant une fois et demie leur salaire lorsqu'ils

sont en charge de plusieurs paroisses. Ils assurent donc un temps plein et demi, pour un salaire annuel brut total de quelque 33.000 €.

Si les autres religions peuvent elles aussi utiliser cette possibilité pour accroître leur traitement, très peu le font.

+3,3 MILLIONS POUR LES IMAMS

Le culte musulman, suivi par 6 à 7 % de la population, ne représente que 2,3 % des dépenses et 78,5 équivalents temps plein. Mais cette part va croître en 2017, puisque Koen Geens a annoncé que 3,3 millions d'euros supplémentaires seraient dédiés au paiement de 80 nouveaux imams dans des mosquées reconnues.

Actuellement, ce sont 70 imams qui sont reconnus. Leur salaire varie selon leur rang : l'imam de 1^{er} rang écrit davantage de prêches et de prières chaque semaine, tandis que celui de 3^e rang assure l'appel à la prière et l'entretien du lieu de culte no-

tamment.

Les protestants-évangélistes représentent 3,7 % des postes financés par le Fédéral (plus, donc, que le culte islamique Ndlr). Suivent ensuite le culte orthodoxe (1,5 %), le culte israélite (1 %) et le culte anglican (0,5 %).

L'ensemble des cultes reconnus a coûté plus de 86 millions d'euros à l'État belge en 2017.

Les laïques, eux aussi, représentent des dépenses importantes : 9,4 % des postes financés par le Fédéral, et 323 équivalents temps plein. Il s'agit principalement de conseillers moraux, qui touchent entre 21.567 € brut et 67.900 € brut par an selon leurs fonctions et leur titre. Pour un total, en 2016, de 17,7 millions d'euros alloués par le Fédéral.

Enfin, le bouddhisme a obtenu 166.000 euros des fonds fédéraux l'an passé, via une subvention octroyée à l'Union bouddhiste belge. ●

LAURENCE PIRET

Le catholicisme, 1^{re} religion en Belgique francophone

Si les élèves en Communauté française suivent en majorité les cours de religion (68 % de tous les élèves du secondaire, tous réseaux confondus, et 64 % du primaire Ndlr), la population francophone belge se dit en majorité catholique.

Mais cette religion compte

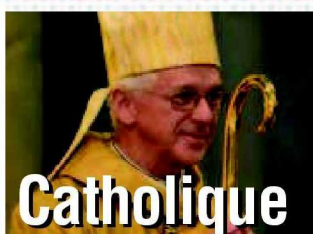
deux fois plus d'adhérents que de pratiquants. En effet, selon les derniers chiffres livrés dans le rapport de l'Observatoire des Religions et de la Laïcité, 47 % des Wallons se déclaraient catholiques non pratiquants en 2015, contre 21 % de catholiques pratiquants.

3 % étaient musulmans pratiquants en Wallonie, et 25 %

se disaient athées ou agnostiques.

À Bruxelles, c'était 12 % de la population qui se disaient catholiques pratiquants, 28 % catholiques non pratiquants, 19 % musulmans pratiquants (et 3 % musulmans non pratiquants), et 30 % athées ou agnostiques. ●

Les salaires des six cultes reconnus en Belgique



FONCTION	BRUT/AN (2017)	EQUIVALENT TEMPS PLEIN
Archevêque	112.170 €	1
Évêque	90.442 €	7
Curé, desservant, assistant pastoral et chapelain	21.998 €	2.690



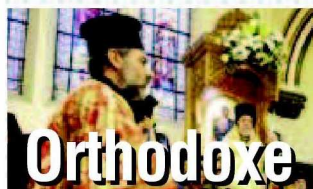
Pasteur-président du Synode	70.919 €	2
Premier pasteur	30.601 €	33,5
Second pasteur, pasteur et secrétaire à la présidence du Synode	25.988 €	90



Chaplain (Anvers et Ixelles)	25.988 €	7,5
Chaplain (autres églises)	23.620 €	9,5



Grand Rabbin	33.498 €	2,5
Rabbin	23.620 €	9

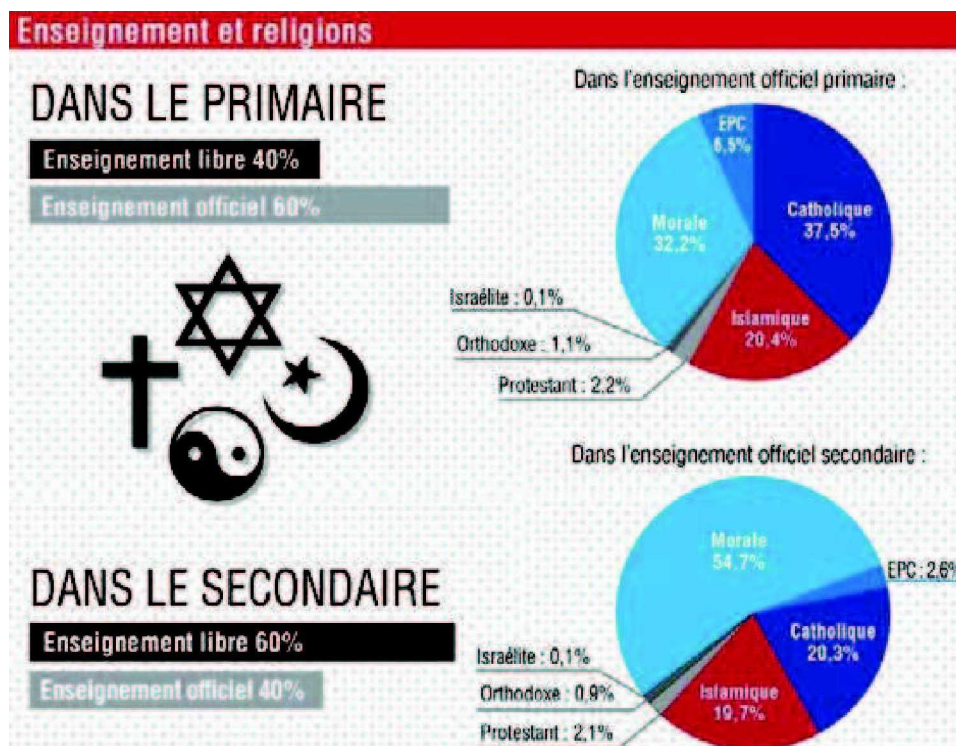


Métropolitaine-Archevêque	51.243 €	1
Archevêque	33.498 €	2
Desservant et vicaire	21.998 €	46,50



Secrétaire général	70.919 €	2
Secrétaire	33.632 €	5
Imam premier en rang	30.601 €	47,5
Imam deuxième en rang	25.988 €	6
Imam troisième en rang	21.998 €	17

Dans l'enseignement



La religion islamique a la cote à Bruxelles

Le rapport ORELA le souligne, en Communauté française, « plus de 40 % des élèves du primaire et 60 % des élèves du secondaire sont scolarisés dans l'enseignement libre ». Pour eux, donc, les cours de religion sont très généralement imposés dans le cursus de base. Pas étonnant, donc, que ce soient 64 % des élèves du primaire et 68 % des élèves du secondaire, tous réseaux confondus, qui suivent des cours de religion.

VASTE CHOIX

Le rapport dévoile aussi les préférences des élèves de l'en-

seignement officiel, en primaire et en secondaire (réseau communal et de la Communauté française). Là, les élèves ont le choix entre des cours de religion catholique ou islamique, parfois israélite, orthodoxe, protestante, mais ils peuvent aussi opter pour le cours de morale ou encore le nouveau cours d'éducation à la philosophie et la Citoyenneté (EPC).

C'est ainsi que sur l'ensemble des élèves de primaire du réseau officiel, 37,5 % suivent des cours de religion en 2017, contre 20,4 % de religion isla-

mique (+0,8 % par rapport à 2016), et 32,2 % vont en morale. Pour le secondaire, ils sont 54,7 % à choisir le cours de morale, contre 20,3 % qui optent pour la religion catholique et 19,7 % pour la religion islamique.

À Bruxelles, la tendance est très différente puisque ce sont plus d'un élève sur deux du réseau officiel qui suit les cours de religion islamique en primaire, et 47,2 % des élèves au niveau du secondaire. La religion catholique n'attire que 16,7 % des enfants de primaire de ce réseau, et 12,5 % des élèves de secondaire. « Les

autres cours minoritaires (religions orthodoxe, protestante et israélite) y comptent aussi plus d'élèves », indique le rapport ORELA.

SELON LES COMMUNES

La réalité bruxelloise est en fait très différente d'une commune à l'autre : si à Molenbeek, ce sont ainsi 72,5 % des élèves inscrits dans le réseau officiel en primaire qui suivent des cours de religion, ils sont 56,9 % à Anderlecht, 48 % à Jette, 59,5 % à Saint-Josse ou encore 11,8 % à Uccle et 15 % à Woluwe-Saint-Pierre. ●

L.P.